

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-01-01

SEANCE DU LUNDI 27 JANVIER 2025

Date de la convocation : 20 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq le lundi 27 janvier, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard PAILLARES, Maire.

Présents : 15

PAILLARES Bernard, ALBERT Mathieu, PECQUENARD Caroline, LORMIERES Philippe, MALY Véronique, MAYMAT Philippe, SERNY Philippe, MONTELS Philippe, LECOINTE Marie-Jeanne, RISPE Laurence, GIRARD Natacha, LOMBRAIL Sébastien, BELDA Laure, BODOT Damien, FORESTIÉ Edouard

Absents excusés : 3

LACAM Sébastien, DIAZ Sandrine, DEL RIO Sandy donne pouvoir à SERNY Philippe

Monsieur Philippe LORMIERES a été élu secrétaire de séance.

Objet : *Approbation du rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable – exercice 2023 du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Monclar de Quercy – Saint-Nauphary (SIAEP)*

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du *SIAEP de la région de Monclar de Quercy – Saint-Nauphary*.

Un exemplaire de ce rapport a été remis à chaque élu.

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve le rapport 2023 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du *SIAEP de la région de Monclar de Quercy – Saint-Nauphary*.

Adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance.
Copie certifiée conforme.
Saint-Nauphary, le 28/01/2025.

Le secrétaire,
Philippe LORMIERES.



Le Maire,
Bernard PAILLARES.



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 28/01/2025
et publication ou notification
du 28/01/2025.
Le Maire,

Bernard PAILLARES

